



Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2016, 352 millions d'euros seraient consacrés à l'éducation prioritaire.

Une grande part de ce budget, soit 222 millions d'euros, serviront à renforcer les moyens humains des 1089 réseaux d'éducation prioritaires (REP) : 7600 postes devraient être créés, dont 6300 d'ici la rentrée 2016. Ces postes seront répartis comme suit : 3800 postes d'enseignants dans le 1er degré, 1300 dans le second degré, 2150 postes d'assistants d'éducation et 350 postes de personnels de santé et sociaux.

Par ailleurs, les fonds sociaux destinés à aider les familles les plus défavorisées seront augmentés de 40% par rapport à 2015 dans le cadre du plan de mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République. Sur les 33 millions d'euros en 2016 qui seront consacrés à ce plan, 4 millions seront également consacrés à la mise en œuvre du plan de lutte contre le décrochage scolaire.

En savoir plus sur [le projet de loi de finances pour 2016 de l'Education nationale](#) [1]

Dates: Vendredi 30 octobre 2015 - 01:00

Thématiques: [Education](#) [2]

Publié le 30 octobre 2015

URL de la source (modifié le 30/10/2015 - 14:47):

<https://www.irev.fr/actualites-0/plf-2016-352-millions-deuros-pour-leducation-prioritaire>

Liens

[1] <http://www.education.gouv.fr/cid93643/projet-de-loi-de-finances-2016.html>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>